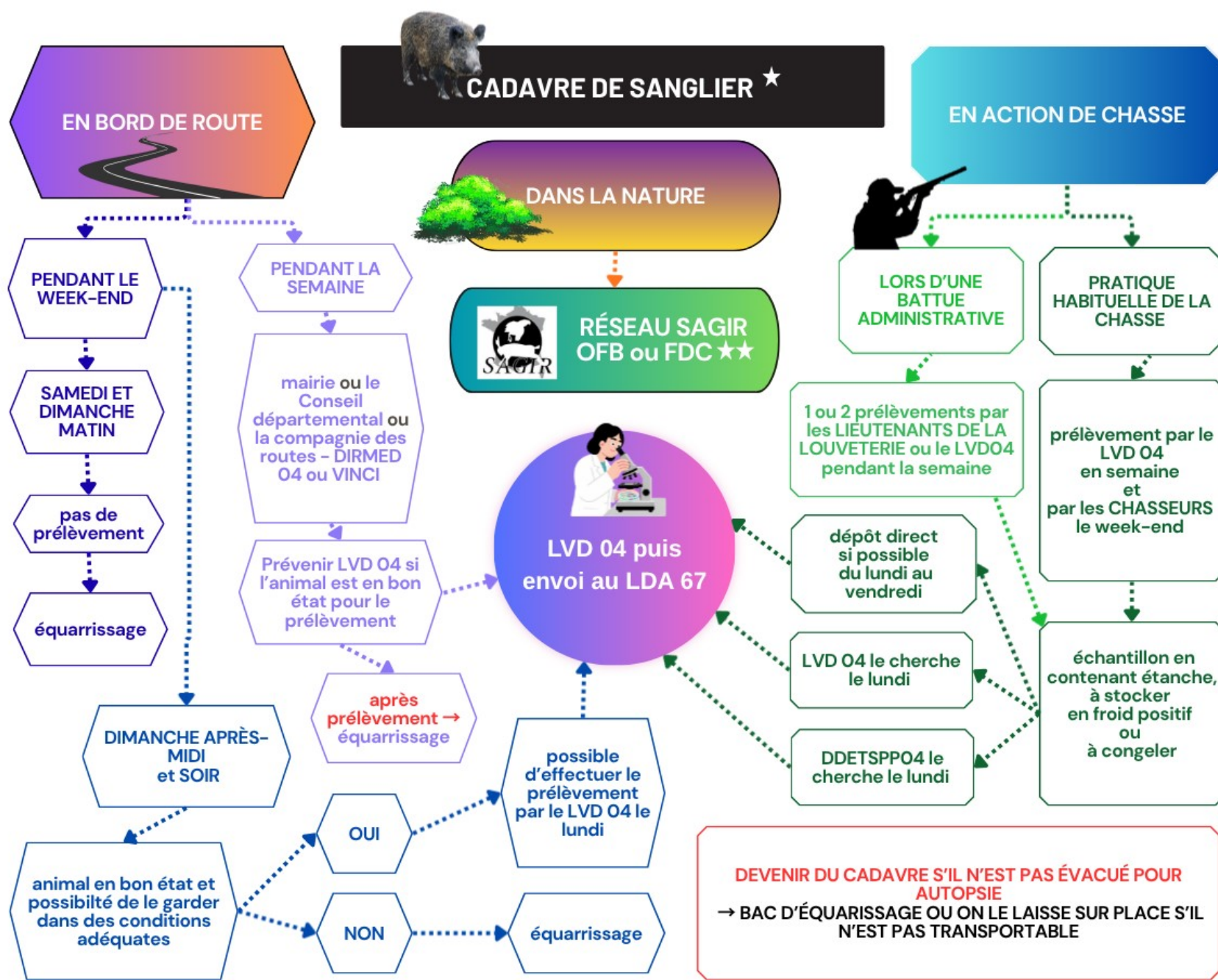




*Éviter tout contact avec le sanglier sans équipement de protection adaptée. En cas de suspicion de maladie ou/et de présence des signes de gravité, ne pas manipuler l'animal et contacter immédiatement le réseau SAGIR

** Dans le cadre de réseau SAGIR, le laboratoire de référence est celui des Hautes-Alpes (s'ils passent par le LVD 04, l'emballage, les analyses et l'envoi est à leur charge)

CONTACTS :



OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



04 92 34 99 75



sd04@ofb.gouv.fr

FDC



Fédération Départementale des Chasseurs



04 92 31 02 43
06 87 45 64 67



@ fdc04@
chasseurdefrance.com

LVD 04
LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE
DÉPARTEMENTAL



04 92 32 39 33
06 82 85 46 86(astreinte)



@ labo-veterinaire@le04.fr



Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations

Service de santé, protection
animales, abattoirs,
environnement:



04 92 30 37 55



@ ddetspp-spaae@
alpes-de-haute-
provence.gouv.fr